

DEFINITION DU POSTE

Statut

Cadre d'emploi : Attaché territorial
Type d'emploi : Poste permanent à temps plein
Ouvert titulaires et contractuels

Position dans l'organigramme

Direction Générale Déléguée
Direction des Ressources Humaines.

Encadrement + Collègues

Sous l'autorité hiérarchique du Directeur des Ressources Humaines.

Avantages

(*sous conditions)

- Régime indemnitaire
- Prime annuelle de 1600€
- Participation employeur aux frais de transport et mutuelles santé.
- Adhésion au C.N.A.S*
- Forfait mobilités durables*
- Sport pour les agents*

CONDITIONS D'EXERCICE

Temps de travail

Rythme de travail au choix entre :
37h30 (25 CA+ 15 RTT) / 38h00
(25CA et 18 RTT) / 38h30 (25 CA et 20 RTT)

Particularité

Travail en bureau face à écran.
Télétravail 2jours par semaines.

CONTEXTE

Vous êtes passionné.e par la gestion des ressources humaines et souhaitez relever de nouveaux défis au sein d'une collectivité dynamique ? Nous recherchons un.e Responsable de Service Carrières et Rémunération. Positionné auprès du Directeur des Ressources Humaines et accompagné.e d'une équipe de 11 personnes dont un.e responsable adjoint.e, vous élaborerez les procédures de gestion administrative du personnel, en vous assurant du respect des règles statutaires de la carrière et de la paie.

Vous contribuerez aussi à l'amélioration des conditions de travail de l'ensemble des agents en étant au plus près du terrain et de ses réalités. Budget participatif des agents, matinales RH, développement de l'action sociale pour les agents, autant de projets transversaux sur lesquels vous pourrez vous impliquer.

MISSIONS PRINCIPALES

En tant que Responsable de Service Carrières et Rémunération, vous **mettez en œuvre la paie des agents**.

Vous serez responsable de la structuration des échéanciers de paie, de la garantie de leur exécution et de la réalisation des déclarations post-paie. De plus, vous veillerez à **l'application du régime indemnitaire**, proposerez des évolutions nécessaires et participerez à l'élaboration des indicateurs de tableaux de bord de suivi de la masse salariale.

Vous assurerez également une **veille juridique sur les questions relatives à la rémunération des agents**.

Votre rôle en tant que Responsable de Service Carrières et Rémunération inclura également la gestion des carrières.

Vous optimiserez, formaliserez et sécuriserez les processus et procédures liés à la **retraite, à la maladie et à la carrière des agents**. Vous conseillerez les directions et services sur ces sujets. De plus, vous **superviserez l'organisation des commissions administratives paritaires, gèrerez les procédures disciplinaires et contribuerez à la maintenance et à l'évolution de notre système d'information des ressources humaines (SIRH)**.

Rejoignez-nous dès maintenant pour participer à l'amélioration du service rendu aux usagers des ressources humaines : les agents.



Intégrer la Direction des Ressources Humaines de Villejuif, c'est l'occasion d'œuvrer à concrétisation des engagements de l'exécutif en matière d'écologie, de citoyenneté et de solidarité. Nous offrons un environnement de travail stimulant, des possibilités d'évolution et une équipe engagée. Si vous êtes prêt.e à relever ce défi passionnant, postulez dès aujourd'hui.
Nous avons hâte de vous rencontrer et de faire équipe avec vous !

PROFIL RECHERCHÉ

Vous maîtrisez les enjeux, évolutions et cadre réglementaire des politiques publiques des Ressources Humaines ainsi que le fonctionnement d'une collectivité et des instances territoriales. Vous disposez de connaissances en management et en conduite de projets RH. Curieux.se et avec l'envie d'apprendre, vous faites preuve de rigueur et de méthode. Votre dynamisme, votre force de proposition et vos qualités relationnelles vous permettront de prendre place au sein du collectif de direction.



Merci d'envoyer CV et lettre de motivation via
<https://demarches.villejuif.fr/emploi/candidature/>
ou par courrier : Hôtel de Ville, 1, esplanade Pierre-Yves Cosnier - 94800 Villejuif